



Le contrat de leasing en bref

Résumé des Dispositions générales de Justlease

Si vous optez pour la formule de location Private Lease de Justlease, vous signerez un contrat de leasing. Les 'Dispositions générales' font partie de ce contrat. Elles définissent vos droits et obligations ainsi que ceux de Justlease. Notre objectif est de vous donner une présentation claire et sans problème du leasing en vous proposant ce résumé des Dispositions générales. Ce résumé ne remplace formellement pas les Dispositions générales, qui s'appliquent toujours à chaque contrat de leasing. Nous vous recommandons de lire attentivement les 'Dispositions générales'.

Contrat de leasing

Le but principal du contrat que nous concluons ensemble est que Justlease met une voiture à votre disposition. Vous bénéficierez du droit d'usage de cette voiture de leasing pendant une certaine période, alors que Justlease en restera le propriétaire. Vous ne pourrez ni louer ni vendre cette voiture. Vous êtes responsable du comportement de tous ceux qui utilisent votre voiture de leasing.

Pour pouvoir bénéficier de ce droit d'usage, vous paierez un loyer mensuel, à savoir, le prix de leasing. Nous facturons, chaque mois, le prix de leasing à l'avance. Ce montant est prélevé automatiquement. Le prix de leasing comprend la prime d'assurance tous risques¹, le transport de remplacement et les frais de réparation, l'entretien, les pneus, la taxe de circulation et l'amortissement de la voiture. Le carburant, les frais de parking, les amendes, le péage et les taxes kilométriques, vous les payez vous-même.

De plus, Justlease peut également effectuer pour vous certaines opérations moyennant un paiement supplémentaire. Par exemple, régler une amende à l'étranger ou se charger de vous procurer un nouveau certificat d'immatriculation après sa perte.

Description	Montant TVA comprise
Frais administratifs pour le traitement de sommations de contraventions que vous ne pouvez pas recouvrer directement (p. ex. les contraventions étrangères)	€ 14,00
Remplacement du certificat d'immatriculation	€ 90,00
Remplacement de la carte verte de la voiture de leasing (certificat d'assurance)	€ 25,00
Frais administratifs pour le prix de reprise intermédiaire / le contrat de rachat	€ 50,00
Frais administratifs pour l'annulation de la commande (hors frais d'annulation du concessionnaire)	€ 350,00
Frais administratifs pour la transmission d'une modification du contrat	€ 25,00

Commande et livraison

Après avoir signé le contrat de leasing avec Justlease, vous aurez 14 jours de réflexion avant de passer votre commande auprès du concessionnaire. Chez Justlease, vous pouvez également bénéficier provisoirement d'une autre voiture jusqu'à ce que la nouvelle voiture vous soit livrée, c'est

¹ Voir les 'Dispositions de couverture pour l'assurance de responsabilité civile et le dommage de corps' des Dispositions générales

ce que nous appelons une voiture antérieure. Dans ce cas, nous appliquons les mêmes 'Dispositions générales'. Le prix est plus élevé en raison de l'extrême flexibilité que nous offrons.

Règlement du kilométrage

Vous concluez un forfait kilométrique mensuel. Le règlement du kilométrage a lieu par contre une fois tous les douze mois. Si vous concluez un forfait kilométrique mensuel de 1.000 kilomètres, vous pourrez parcourir librement 12.000 kilomètres pendant 12 mois.

Tous les 12 mois, nous examinerons à un certain moment si vous n'avez pas dépassé ce kilométrage annuel. Si vous avez parcouru plus de kilomètres, nous vous facturerons les kilomètres parcourus en plus moyennant un supplément de prix par kilomètre, comme convenu dans le contrat. Si, à la fin de la période de règlement suivante et/ou de la période de leasing, il n'est plus question de kilomètres parcourus en trop par rapport au nombre de kilomètres convenus pour la période totale, les kilomètres (parcourus en plus), facturés dans l'intervalle, vous seront remboursés.

Modifier le forfait kilométrique

Votre situation personnelle peut changer. Par exemple, en raison d'un déménagement (à titre privé ou pour votre travail), de l'agrandissement de votre foyer ou des enfants qui quittent la maison pour faire leurs études. C'est la raison pour laquelle nous vous donnons l'occasion de modifier gratuitement le forfait kilométrique mensuel tous les trimestres.

Comment cela se passe-t-il ?

Il est possible d'apporter des modifications 1x par trimestre. Vous pouvez demander une modification par le biais de votre Dashboard personnel 'MyJustlease' ou par le biais de l'application. Vous pouvez voir sur le dashboard et dans l'appli comment se déroule votre trimestre. Une modification entre en vigueur à partir du trimestre suivant.

Attention : les modifications apportées au forfait kilométrique doivent être demandées au plus tard le 14^e jour du dernier mois du trimestre en cours.

utilisation

Vous prenez soin de la voiture de leasing dont vous faites un usage normal conformément à la finalité qui lui est assignée. Vous n'êtes pas autorisé à apporter des modifications à la voiture. Vous pouvez bien monter des accessoires pouvant être supprimés sans dommage durable. Les frais dus à la négligence, à la surcharge, au manque de prévoyance et à l'utilisation inappropriée de la voiture seront à votre propre charge.

Votre voiture est équipée d'un système stockant les données de votre voiture, comme le kilométrage pour la facturation du kilométrage. Veuillez consulter à ce propos l'annexe 'Contrat de respect de la vie privée' de votre contrat de leasing. Nous utiliserons vos données en toute confidentialité.

Restitution

Vous restituerez votre voiture à la date d'expiration notée sur votre contrat. Nous vous donnerons l'occasion, bien avant cette date, de choisir une nouvelle voiture de leasing. Lors de la restitution de votre voiture, cette dernière devra se trouver dans un état conforme à un usage et entretien normaux. Pour établir cet état, Justlease tient compte du nombre des kilomètres parcourus et de la durée d'utilisation. Cette restitution implique que vous rapportez la voiture dans son état initial et que vous enlevez les modifications et/ou accessoires que vous y avez éventuellement apportés.

Justlease inspecte la voiture pour voir si elle n'est pas endommagée à l'intérieur ou à l'extérieur. Les dommages éventuels seront soumis à son appréciation et les frais y afférents vous seront facturés. Pour assurer l'exécution honnête de ce processus, nous appliquons la norme Renta qui donne son appréciation sur la voiture. [Voir la réglette Renta.](#)